Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Publié le
ID : 059-215901224-20221205-15_051222-DE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022

OBJET : *N°* **15** ***RAPPORTEUR :*** *Madame DELEVALLEE*

INTITULE : *COMPTABILITE COMMUNALE. FORFAITS AUX ECOLES PRIVEES*

Le Conseil Municipal de la Ville de CAMBRAI, régulièrement convoqué le 29 Novembre 2022 s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Cambrai, sous la présidence de Monsieur François-Xavier VILLAIN, Maire.

MEMBRES EN EXERCICE : 39

MEMBRES PRESENTS :

M. François-Xavier VILLAIN Maire de CAMBRAI ;
Mme DELEVALLEE Maire-Adjointe ;
M. F. WIART ; Mme GAILLARD ; Mme LABADENS ; M. MOAMMIN ; Mme DROBINOHA ;
M. L. WIART ; Mme WIART ; M. DOBREMETZ Adjoints au Maire ;
Mme BILBAUT ; M. DEVILLERS ; Mme POMBAL ; Mme CARDON ;
Mme LIENARD ; M. BARTKOWIAK ; Mme CAFEDE ; Mme SAYDON ;
M. FLAMEIN ; M. LAURENT ; Mme BRIQUET ; Mme BERTELOOT ;
M. VAILLANT ; Mme DESMOULIN ; M. DERASSE ; M. MAURICE ;
Mme BURLET ; M. LEROUGE ; M. PHILIPPE ; Mme DESSERY

MEMBRES ABSENTS EXCUSES :

M. SIMEON qui a donné procuration à M. DOBREMETZ
Mme CHATELAIN qui a donné procuration à Mme WIART
M. BAVENCOFFE qui a donné procuration à Mme DELEVALLEE
M. SIMPERE qui a donné procuration à M. FLAMEIN
Mme CHARPENET qui a donné procuration à M. LE MAIRE
M. TRANOY qui a donné procuration à Mme GAILLARD
M. P.A VILLAIN qui a donné procuration à Mme LIENARD
M. SIEGLER qui a donné procuration à Mme LABADENS
Mme DEMONTFAUCON

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Alban DOBREMETZ

Cadre réservé au
Secrétariat Général de la Mairie

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 27 septembre 2021, il a été décidé le versement d'un forfait pour l'exercice 2022 d'un montant de 450 000,00 € pour la participation au fonctionnement des écoles privées cambrésiennes.

Pour l'exercice 2023, il vous est proposé de maintenir ce forfait.

Envoyé en préfecture le 16/12/2022
Reçu en préfecture le 16/12/2022
Publié le
ID : 059-215901224-20221205-15_051222-DE

Il vous est donc demandé d'approuver :

La contribution 2023 à hauteur de 450 000, 00 €

Adopté à l'unanimité des votants

Suivent les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de Cambrai,
François-Xavier VILLAIN

Publié le : 19 Décembre 2022 à 10:02

Le secrétaire de séance
M. Alban DEBRENETZ

Pour le Maire,
Mme Marie-Anne DELEVALLEE
Maire-Adjointe déléguée aux Finances